AR PREFECTURE

063-200070712-20170601-20170601_12-DE Regu le 15/06/2017

Conseillers en exercice : 58

Conseillers présents :

47

Suppléants ayant voix délibérantes :

2

Conseillers représentés : 9 Total votants :

58

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1er JUIN 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, président.

Date de la convocation : 23 mai 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} juin 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ
André IMBERDIS à Marc DELPOSEN
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON
Françoise CHASSANGRE à Thierry BARTHELEMY
Farida LAÏD à Benoit GENEIX

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Stéphanie BERNARD, José MONRUFFET,

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Signature d'une convention entre la communauté de communes et l'EPIC OT relative à la commercialisation des topo-guides communautaires

DELIBERATION N°20170601-12

Rapporteur: Bernard GARCIA, Vice-Président

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02853 en date du 12 décembre 2016 portant fusion des communautés de Communes « Entre Allier et Bois Noirs », « de la Montagne Thiernoise », « du Pays de Courpière », et « Thiers Communauté » au 1^{er} janvier 2017,

Vu les missions de l'EPIC – OT (ex. territoire de Thiers Communauté), auxquelles contribue la communauté de communes Thiers Dore et Montage et plus particulièrement celle de commercialisation,

AR PREFECTURE

063-200070712-20170601-20170601_12-DE

Regu le 15/06/2017

Vu les quatre topo-guides locaux de randonnées pédestres édités par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne :

- Randonnées en Pays de Thiers,
- Balades en Montagne thiernoise,
- Randonnées en Pays de Courpière,
- Randonnées entre Allier et Bois Noirs,

Le rapporteur propose à l'assemblée de confier à l'EPIC la commercialisation de ces topo-guides. Une convention vient encadrer ces missions pour l'année 2017.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la convention relative à la commercialisation des topo-guides pour l'année 2017,
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention.

TOTAL VOTANTS:

58 =

Conseillers Présents 47 +

Représentés

11

0 Non participation

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : Abstention: 0

Pour:58

Contre: 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,